

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2021 à 20 heures Convocation du 5 février 2021

Sous la présidence du Maire, Monsieur Joël MANGEL

Présents : Anne HISLER, Alain DANIEL, Adjoint

Joëlle HAAS, Patrice HENRY, Anne-Lise LARRIERE, Jean-Jacques ROUSSEAU, Michel VRIOTTE, conseillers délégués

Christian BISTON, Laëtitia COLOMBIER, Elie FRANCOIS, Céline LEGRAND, Tatiana LEJAL, Clara MARY Christian VIRY, conseillers

Absent excusé : Néant

Madame Tatiana LEJAL a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1 / ONF – Programme d'actions année 2021

2 Programmation de martelages de bois – état d'assiette 2021

3 / Location du droit de chasse en forêt communale de Cheniménil

4 / Convention d'adhésion au service d'archivage électronique à passer entre le Département des Vosges, le Directeur des archives départementales des Vosges et la Commune

5 / Renouvellement du contrat entretien de l'orgue

6 / Proposition d'achat du funérarium

Questions et informations diverses

1 / O.N.F. – Programme d'actions année 2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le programme des travaux en forêt communale pour 2021 a été élaboré par les services de l'ONF. Ce programme relève du régime forestier et de la mise en œuvre de l'aménagement forestier.

C'est un document distinct des devis de l'ONF qui relève de l'activité de l'ONF en tant que prestataire de travaux et de services.

Après avoir pris connaissance du programme présenté par l'ONF pour les travaux à réaliser dans la forêt communale en 2021, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** des travaux à hauteur de la somme de 660,00 € HT au Budget Forêt 2021 répartie en fonctionnement et de 1 590,00 € HT en investissement (budget 2021) **Retourne** le document à l'ONF,

- **DEMANDE** à l'ONF de présenter un devis pour les travaux suivants :

Travaux de maintenance : Parcelle 33.u

Entretien du parcellaire : mise en peinture avec débroussaillage manuel **660,00 € HT**

Travaux sylvicoles :

Dégagement manuel de plantation – localisation 3.u et 23.u **740,00 € HT**

Travaux sylvicoles à réaliser au premier trimestre 2022 : Localisation : 3.u et 23.u

Fourniture de répulsif.

Protection contre le gibier - application de répulsif (sans phyto) **850,00 € HT**

Les travaux connexes d'infrastructure : entretien des renvois d'eau – localisation : sur le réseau routier seront effectués par les employés communaux.

Donne délégation à Monsieur le Maire pour la signature des devis et conventions relatifs au programme.

2 / Programmation de martelages de bois – état d'assiette 2021

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal de la lettre de l'Office National des Forêts, Agence Territoriales Vosges Montagne, concernant les coupes à asseoir en 2021 dans la forêt communale relevant du régime forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

1 – Sur la base de la proposition présentée par l'ONF en application de l'article R213-23 du Code Forestier, demande à l'Office National des Forêts d'asseoir les coupes de l'exercice 2021 récapitulée dans le tableau annexé à cette délibération.

2 – Demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites.

3 – Autorise le Maire à signer tout document afférent.

3 / Location du droit de chasse en forêt communale de Cheniménil

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bail de location de la chasse en forêt communale de Cheniménil arrive à terme le 23 février 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 4 voix contre, 2 abstentions et 9 voix pour :

1 – **DECIDE** de louer la chasse à la Société de Chasse de CHENIMÉNIL représentée par Monsieur Robin LEBLANC, Président de la Société de Chasse dont le siège social est à CHENIMÉNIL pour une durée de douze ans pour la période du 1^{er} mars 2021 au 28 février 2033.

2 – **FIXE** à 1 450,00 € le prix annuel de la location. Ce montant sera révisé tous les ans suivant l'indice national des fermages prévu à l'article R.411-9-3 du code rural et de la pêche maritime, pour la première fois, le 1^{er} avril 2022.

3 – **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette location.

Différends entre la société de chasse de Cheniménil et un groupement d'agriculteurs.

Monsieur le Maire propose de réunir ces derniers afin d'amorcer une communication entre eux.

4 / Convention d'adhésion au service d'archivage électronique à passer entre le Département des Vosges, le Directeur des archives départementales des Vosges et la Commune

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal de la convention d'adhésion au service d'archivage électronique du Département des Vosges qu'il a reçue de la SPCL-XDEMT concernant les flux dématérialisés à conserver.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention passée entre le Département des Vosges, le Directeur des archives départementales des Vosges et la Commune.

5 / Renouvellement du contrat entretien de l'orgue

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contrat d'entretien qu'il a reçu de la Manufacture Vosgienne des Grandes Orgues de Rambervillers pour l'orgue de l'église de Cheniménil.

La proposition comporte une ou deux visites d'entretien annuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de renouveler le contrat d'entretien de l'orgue avec une visite par an au prix de 607.12 euros TTC et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit contrat pour une durée de 3 ans.

La discussion a été menée sur les travaux de réparation de l'orgue effectués récemment ainsi que l'utilisation peu fréquente de celui-ci.

6 / Proposition d'achat du funérarium

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'achat de la maison funéraire communale, qu'il a reçue de la part des Pompes Funèbres MOUGEL, locataire actuel.

Avec un projet d'agrandissement, rénovation du bâtiment et création d'un magasin.

Valeur du bâtiment estimée par le domaine est de 90000 euros.

Le conseil après avoir délibéré avec 8 voix contre, **DECIDE** de ne pas effectuer cette vente.

QUESTIONS DIVERSES :

Projet de réalisation de travaux à l'Auberge du Ruxelier

Monsieur LEBLANC souhaite aménager une pièce de l'auberge en espace détente avec création de :

- Douche à l'italienne
- Hammam
- Fauteuil relaxant
- SPA

Dossier à suivre en fonction de la faisabilité.

Positionnement sur la vente de la parcelle forêt à Monsieur et Madame JACQUOT

Estimation de la parcelle par l'ONF en attente.

INFORMATIONS DIVERSES :

Comptes-rendus des commissions

- Commission d'embellissement :

Résultat du concours des décorations de Noël, à voir au prochain conseil.

- Commission de sécurité

Compte rendu sur avancée des réflexions pour la sécurité des rues des Perles et du Moulin ainsi que des abords des écoles.

- Commission communication :

Remise à jour du site communal, travail de la commission sur les différents onglets : complément d'informations, mise en page et illustrations.

CityAll : accord du conseil pour renouvellement d'abonnement à l'application pour 1 an.

- OMSCL :

Réunions en cours pour l'organisation du Tambouille Festival et éventuelle candidature de la commune pour l'accueillir, en fonction des conditions.

- Commission de travaux :

Les difficultés d'organiser des réunions avec les membres extérieurs repoussent cette commission à une date ultérieure.

CAUE visite des écoles

Madame LEGRAND informe le conseil qu'une visite des écoles a eu lieu avec une architecte du CAUE au vu de la rénovation des écoles.

Un compte rendu doit avoir lieu prochainement pour évaluer et prioriser les travaux.

Elle en profite également pour parler de l'exercice attentat-intrusion effectué dans les écoles en présence de la gendarmerie.

OMSCL

Lecture du message de Monsieur Gilbert CLAUDEL concernant les montants CEJ (contrat enfance jeunesse) perçus par la Commune et non reversés à l'OMSCL sur quelques années. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance et délibéré sur les modalités de remboursement.

Fin de la séance à 22h20.